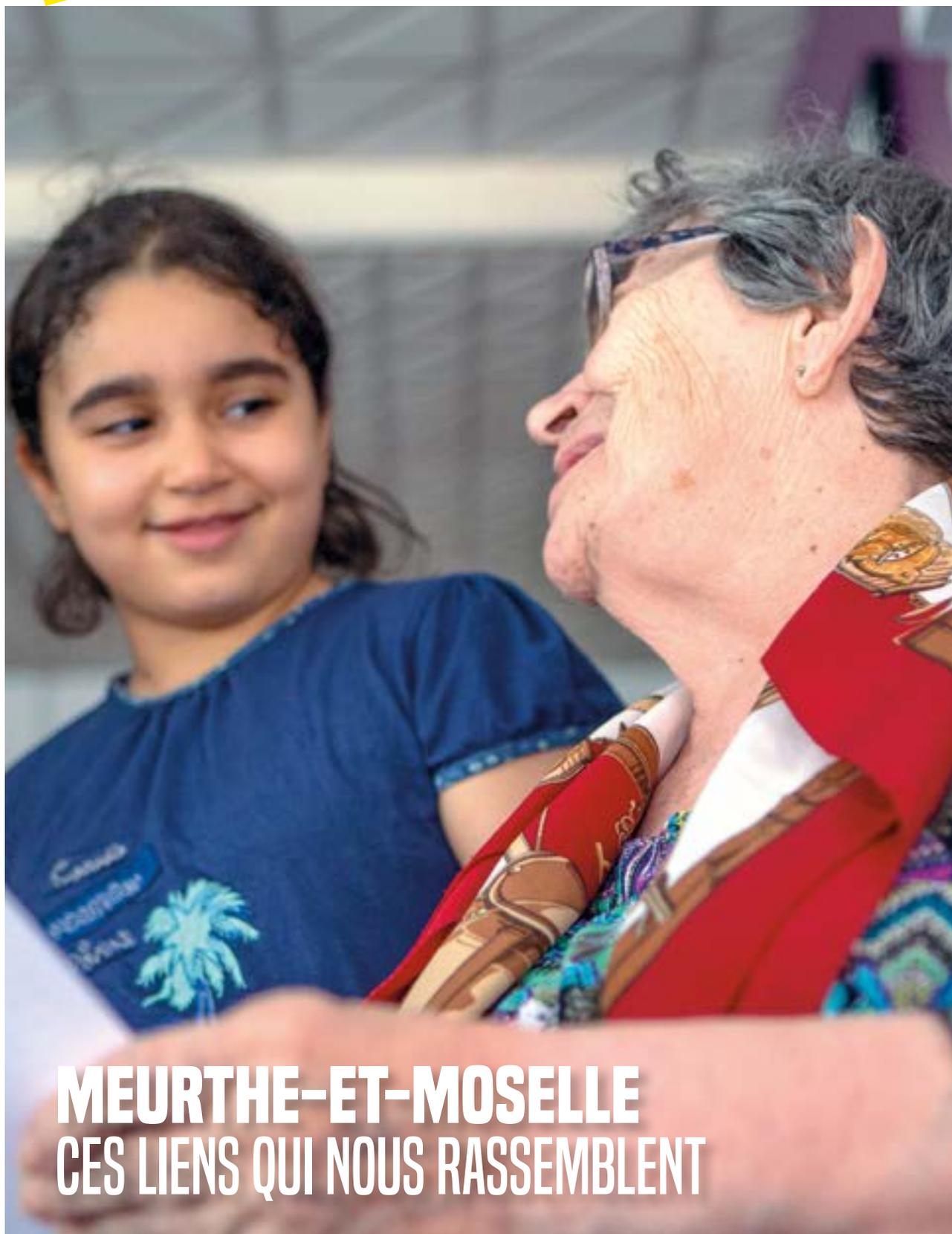


MEURTHE-ET-MOSELLE



meurthe-et-moselle.fr

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT



MEURTHE-ET-MOSELLE CES LIENS QUI NOUS RASSEMBLENT

INITIATIVES P 8

Appui aux territoires 54
Le Département s'engage

DOSSIER P 12

L'économie solidaire,
moteur d'avenir

DÉCOUVERTES P 32

Les plaisirs sucrés
de Meurthe-et-Moselle

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT

MEURTHE-ET-MOSELLE



meurthe-et-moselle.fr/mag81



© G. Berger-CD54

INITIATIVES PAGE 4



© G. Berger-CD54

DÉCRYPTAGE PAGE 10



© G. Berger-CD54

DOSSIER PAGE 12



© G. Berger-CD54

TERRITOIRES PAGE 18



© G. Berger-CD54

DÉCOUVERTES PAGE 32



Directrice de la publication **Chaynesse Khirouni**
Directeur de la communication **Hubert Loppinet**
Rédaction et secrétariat de rédaction CD54 **Simon Attenot, Laurène Dupont, Didier Jacquot, Cécile Mouton, Vincent Urbain**
Photo couverture CD54 **Océane Brillouet** - Conception graphique CD54 **Yasmine Husson**
Impression **BLG-Toul** Imprimé sur papier recyclé blanchi sans chlore
Distribution **Adrexo**
Gratuit - Numéro 81 - Janvier 2023 - Tirage : 356 000 exemplaires - N° ISSN : 2493-982X - Dépot légal : janvier 2023





Le

BLOC- NOTES

de la présidente

LE QUOTIDIEN ET L'AVENIR

En 2022, le Département a pris de nombreuses décisions importantes pour les Meurthe-et-Mosellan-e-s : pour leur quotidien mais également pour leur avenir. Dans un contexte difficile, nous avons réaffirmé avec force le rôle de bouclier social de notre collectivité auprès de l'ensemble des habitant-e-s et tout particulièrement des plus fragiles : revalorisation de notre contribution au fonds de compensation du handicap, déploiement d'une complémentaire santé solidaire, préservation de la gratuité des transports scolaires, gel de la tarification des cantines des collèges, etc.

En adoptant le projet départemental 2022-2028 mais aussi, entre autres, en renforçant les moyens pour lutter contre l'habitat indigne et adapter les logements au vieillissement de la population, en finalisant une continuité cyclable est-ouest à travers la véloroute V52, en accélérant la rénovation énergétique de notre patrimoine, en lançant l'expérimentation de nouvelles formes de participation citoyenne, nous répondons aux défis des grandes transitions qui sont devant nous, qu'elles soient démographique, démocratique comme écologique.

AGIR, AGIR VITE

Le quotidien toujours avec la crise énergétique. Agir, agir vite était une nécessité. En augmentant les aides et en élargissant les ménages éligibles au Fonds de solidarité pour le logement comme en mobilisant un soutien exceptionnel de près de 3,6 M€ pour les établissements accueillants nos aîné-e-s, nous apportons des réponses concrètes et immédiates aux familles meurthe-et-mosellanes.

BUDGET DE COMBAT

En dépit d'une explosion de nos dépenses énergétiques et alors que les mesures de soutien promises par l'État peinent à se concrétiser, nous confirmons notre choix de garantir une présence solidaire de notre collectivité tout au long de la vie de nos concitoyen-ne-s. Nous renforçons également nos investissements pour la mobilité, la transition énergétique ou encore l'éducation, avec plus de 20 M€ mobilisés pour la construction et la rénovation des collèges au service de notre jeunesse. Ces investissements, c'est aussi de l'activité pour notre tissu économique local, c'est-à-dire des emplois.

TERRITOIRE DE PARTENARIATS

La Meurthe-et-Moselle, c'est aussi l'engagement quotidien de nos communes, de nos intercommunalités et de notre tissu associatif. Les accompagner, les soutenir dans leurs projets est au cœur du nouveau dispositif d'appui aux territoires que vient d'adopter l'Assemblée départementale en mobilisant plus de 80 M€. Le fruit d'un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs ; la promesse d'œuvrer, ensemble, à renforcer la cohésion sociale et territoriale de notre département et, là encore, de préparer son avenir.

Je vous souhaite une belle année 2023, riche de petits et grands bonheurs.

Chaynesse Khiroui

Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

PROTECTION DE L'ENFANCE

Offrir aux enfants des liens précieux pour leur développement



Durant deux jours, en écho à la Journée internationale des Droits de l'enfant du 20 novembre, 300 professionnel-le-s de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) se sont retrouvé-e-s à l'Hôtel du Département.



© G. Berger-CD54

BREF



2 391

enfants confiés
au Département

506

places en
hébergement
familial120 M€
de budget

En ouverture, Chaynesse Khirouni, présidente, a posé les enjeux : « L'action publique nous invite à la rationalité et à l'objectivité. L'indignation et l'empathie sont aussi des guides précieux pour nos choix et nos décisions. Cela me semble particulièrement vrai dans le domaine de l'enfance en danger. Ce qui nous réunit ici, c'est une volonté farouche de donner à ces enfants les meilleures chances de réussite et d'épanouissement dans leur vie future. C'est par la relation humaine, par l'attachement, la sécurité affective et la juste capacité à construire un projet pour l'enfant qu'ils se réalisent. Il faut rendre hommage au travail de toutes celles et de tous ceux qui, accompagnent les enfants confiés et leur font le don d'une partie d'eux-mêmes. Je tiens aussi à saluer les Meurthe-et-Mosellan-e-s qui s'impliquent dans l'engagement citoyen et offrent aux enfants des liens précieux à leur développement. »

Dynamique participative

Marie-José Amah, vice-présidente, a rappelé de son côté que « les Journées de la protection de l'enfance, s'inscrivent dans la dynamique participative qui s'engage autour du nouveau schéma Enfance - Famille 2023-2028. Les enfants protégés ont besoin que la société des adultes, dans la grande complexité de leurs organisations souvent cloisonnées et aux discours parfois hermétiques, se mette à hauteur de leur regard. » Avec un moment chargé d'émotion lorsqu'une vingtaine de jeunes sont venu-e-s s'exprimer sur la scène. En pleine lumière.

Aux petits soins pour les jeunes meurthe-et-mosellans

Avant même la naissance, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) réalise chaque année près de 2 000 visites à domicile et 1 400 consultations pédiatriques préventives dans les 143 structures de petite enfance ou auprès des 4 200 assistant-e-s maternel-le-s. Ce sont aussi les bilans de santé à l'école maternelle, les collèges et la vie collégienne (culture, sport, citoyenneté) et les jeunes adultes jusque 25 ans. Le projet départemental réaffirme également l'impératif de contrôle des établissements et des services accueillant les jeunes accompagné-e-s par le Département.

HABITAT - SOLIDARITÉ

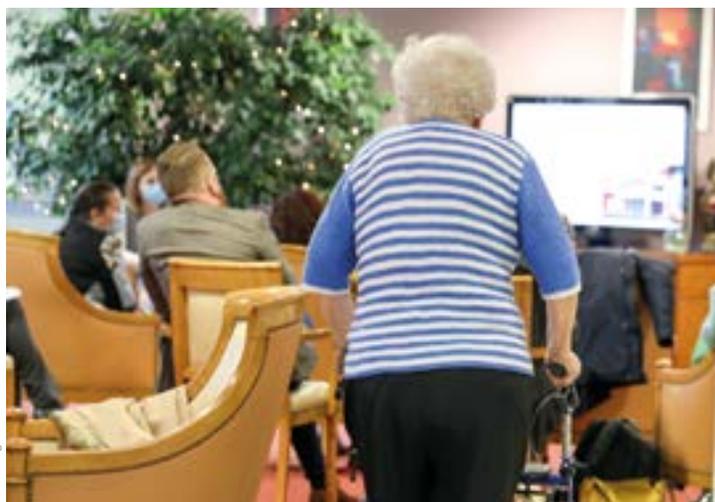
Deux mesures d'urgence pour les ménages les plus modestes

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) est un dispositif géré par le Département. Il a pour objet d'aider les ménages en situation de précarité à faire face à leurs difficultés liées au logement.

Après avoir enregistré une hausse des demandes de 15 % en 2022, le Département a décidé de faire évoluer les conditions d'accès au FSL consacré aux impayés d'énergie. Depuis le 1^{er} novembre 2022 et pour une année à titre expérimental, le plafond d'éligibilité est désormais établi sur la base du seuil de pauvreté, permettant ainsi à 10 700 ménages supplémentaires d'être éligibles.

De plus, cette aide forfaitaire a été majorée de 15 % pour s'adapter à l'augmentation des prix de l'énergie. ■

AUTONOMIE - PERSONNES ÂGÉES

3,6 M€ : aide exceptionnelle pour les maisons de retraite

Le Conseil départemental a voté un soutien exceptionnel de près de 3,6 M€. Une aide qui prend aussi en compte une pandémie « *qui a beaucoup éprouvé nos aîné-e-s et généré de fortes tensions de recrutement dans les métiers du soin et de l'accompagnement* » a précisé Catherine Boursier, 1^{ère} vice-présidente. Cette décision fait suite à une enquête de coûts lancée dès septembre 2022 auprès des établissements. 58 EHPAD sur 74 bénéficient de cette dotation qui ira de 15 000 € à 250 000 €. Les structures les plus aidées sont celles dont le nombre de jours de trésorerie est faible et dont les surcoûts énergétiques sont importants. ■

UNIVERSITÉ

Unis auprès des étudiant·e-s en situation de précarité

La crise sanitaire a été un révélateur de la précarité étudiante, que l'inflation actuelle ne manque pas d'aggraver. S'unir pour mieux prévenir cette précarité : c'est tout le sens d'une convention de partenariat dernièrement signée par le Département, l'Université de Lorraine, le Rectorat et le CROUS. Elle permet aux différentes institutions d'unir leurs compétences et de proposer un accompagnement coordonné entre leurs services sociaux.

Cela peut relever d'un appui financier, du logement, d'un soutien psychologique, sans oublier les besoins spécifiques des étudiants handicapés ou des jeunes parents. Concrètement : matériel informatique, aide alimentaire, accès aux sports et à la culture, appui psychologique, garde et soin des enfants.

« *Impossible d'étudier quand on a faim, quand on ne peut pas se loger ou quand on a peur de ne pas pouvoir payer ses factures* » ont rappelé les partenaires lors de la signature. ■

à savoir

RESTAURATION SCOLAIRE

**Gel des tarifs pour une cantine accessible à tous**

Malgré la hausse du coût des matières premières et de l'énergie, le Département a décidé de maintenir une tarification sociale progressive de la restauration scolaire et de geler le prix du repas facturé. Cette démarche volontariste bénéficie à 100 % des familles qui se voient proposer un tarif de repas par élève entre 0,50 € et 5 €, calculé en fonction des ressources familiales. C'est un pari gagnant puisqu'aujourd'hui, 70 % des collégiens sont demi-pensionnaires en Meurthe-et-Moselle, un des plus forts taux de France. Un quart d'entre eux bénéficie d'un repas à moins de 1 €. « *Cet effort financier ne sacrifie pas la qualité. Nous continuons de favoriser les produits bio et les circuits courts* », insiste Jacky Zanardo, vice-président délégué à l'Éducation. ■



© S. Allénot-CD54

Avec l'association SOLAAL, le glanage solidaire des mirabelles à Hoéville se transmet de génération en génération.

AGRICULTURE

Un partenariat de confiance pour une agriculture responsable

La nouvelle charte agricole confirme la volonté du Conseil départemental de maintenir son soutien à la profession en accompagnant 12 partenaires, au premier rang desquels la Chambre départementale d'agriculture, avec une subvention générale de 346 400 €. Elle permet de valoriser les initiatives qui s'inscrivent dans les priorités du projet départemental et qui s'articulent autour de quatre domaines. L'environnement, avec de multiples actions en matière de circuits de proximité, de développement de l'agriculture biologique, de préservation de la biodiversité. La solidarité, à travers le cofinancement des associations de soutien aux exploitants en difficulté. L'insertion, avec l'accompagnement des allocataires du RSA et des publics fragiles dans la découverte des métiers de l'agriculture et l'accès à l'emploi agricole ou à la création d'activité. L'attractivité, avec l'accueil du grand public et des scolaires sur les exploitations et la valorisation du patrimoine agricole. « C'est une réponse concrète pour le développement de circuits courts, d'innovation écologique, d'actions éducatives et solidaires, de protection du foncier ou encore

de veille sanitaire. Cette charte complète les actions menées par le Département en faveur du monde agricole comme l'outil d'approvisionnement transfrontalier AROMA, le soutien à l'élevage via le Laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental, les aménagements fonciers agricoles et forestiers, ou encore la charte départementale pour la prise en compte des circulations agricoles », précise Barbara Thirion, conseillère départementale déléguée à l'Agriculture lors de la signature du 4 novembre 2022. ■



© S. Allénot-CD54

13 signataires

Le Conseil départemental, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, l'Association lorraine pour la promotion en agriculture (Alpa), la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA 54), le Groupement des agriculteurs biologiques (Gab 54), le Groupement de défense sanitaire (GDS 54), les Jeunes Agriculteurs

(JA 54), l'Organisme de défense et de gestion (ODG) de l'AOC Côtes de Toul, l'Association Réagir 54, l'Association Saveurs paysannes, le Service de remplacement de Meurthe-et-Moselle, l'Association Solidarité paysans Lorraine et l'Association Terre de Liens Lorraine.

à noter

ROUTES

Viabilité hivernale : le Département en ordre de marche



La période de viabilité hivernale est fixée jusqu'au 13 mars. Pour assurer la sécurité des usagers des routes, les équipes du Département sont parées pour faire face aux difficultés durant cette période. L'intervention est organisée par priorité de réseaux. Le réseau routier départemental (3 250 kilomètres !) est ainsi constitué de quatre niveaux (du plus fréquenté au moins fréquenté) : 841 km de réseau structurant, priorité 1 (24h/24). 882 km de réseau principal (interventions prioritaires de 4h à 21h30). 1 572 km de réseau local (interventions dès lors que le réseau prioritaire a été traité ; entre 8h et 16h en semaine). En situation exceptionnelle, le traitement peut se poursuivre entre 16h et 21h30 ou de 8h à 16h le week-end. Pour assurer ce service, 176 agents, 34 engins, 24 centres de stockage, 6 stations de saumure sont mobilisés. ■



© G. Berger-CD54



© G. Berger-CD54

ATTRACTIVITÉ

La Meurthe-et-Moselle à l'honneur au Salon de l'Agriculture 2023

Producteurs de miel, de safran, de bergamotes, de mirabelles, brasseurs, glaciers, boulangers, acteurs du monde agricole : une douzaine d'exposants aura l'occasion de faire découvrir la gastronomie et les savoir-faire meurthe-et-mosellans, du 25 février au 5 mars prochains au Salon international de l'Agriculture à Paris. Le Conseil départemental les accompagne en accordant une subvention de 45 000 € à la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle pour leur déplacement à cet événement emblématique. Un soutien essentiel pour l'attractivité de nos territoires et qui s'inscrit dans les engagements du Département dans le cadre de la Charte départementale agricole (lire l'article page 6). ■

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

50 ans d'actions de terrain



Mardi 4 juillet 1972. Un arrêté interministériel officialise la Prévention Spécialisée, les premiers éducateurs de rue investissent la cité pour appliquer le vieil adage « prévenir plutôt que guérir » les maux de la société. Mercredi 7 décembre 2022. En conclusion d'une année de réflexion et de prospection autour de cet anniversaire, une centaine d'éducateurs, administrateurs et professionnels de la « prév' » en Meurthe-et-Moselle s'est réunie à l'Hôtel du Département pour célébrer et échanger sur l'avenir de cette mission. Le Département a souhaité maintenir son soutien historique à cette grande famille, dans un contexte de crise économique, d'isolement et de perte d'identité, où l'accompagnement au plus proche des jeunes et le travail partenarial avec l'ensemble des acteurs demeurent indispensables. ■

Voir notre film *Je suis éducateur* sur YouTube (Département54)

600

réponses ont été reçues dans le cadre de la consultation citoyenne sur l'autonomie proposée par le Département. Résultats au printemps prochain.

ZOOM

Appui aux territoires : pour que vos projets se réalisent



Le département de Meurthe-et-Moselle est un territoire qui bouge, avec de nombreux acteurs qui s'engagent. Fort de ce dynamisme, le Conseil départemental vient de renouveler son dispositif de soutien aux projets des collectivités locales et des associations pour la période 2023-2028. « Appui aux territoires 54 », c'est son nom, mobilisera 84,34 M€ sur 6 ans, soit 20 M€ de plus par rapport au dispositif « Contrats Territoires Solidaires » qu'il remplace. Son défi : la transition écologique. Ses deux orientations : le soutien aux territoires les plus fragiles et la prise en compte des spécificités et enjeux de chaque territoire.

Des projets construits sur le dialogue

Ce nouveau dispositif a été élaboré à partir d'une concertation constructive avec tous les acteurs locaux. L'idée conductrice, c'est de jouer « collectif », en lien avec les maires, les élu-e-s, les responsables associatifs et de favoriser les démarches partenariales.

Une ingénierie et un accompagnement renforcés à tous les étages

Au-delà du financement, les porteurs de projets peuvent compter sur les services territoriaux et centraux du Département dans de nombreux domaines : infrastructures, mobilités, habitat, transition écologique, aménagement foncier, solidarités, culture, jeunesse, etc. Pour leur part, Meurthe-et-Moselle Développement (MMD 54) et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 54) apportent leurs expertises en matière d'environnement, d'ingénierie financière, de gestion de l'eau ou de la voirie. De même, les partenaires associatifs comme l'Association des Maires et des présidents d'intercommunalités et l'Association des maires ruraux de Meurthe-et-Moselle, l'Association des communes minières, Citoyens et Territoires Grand Est, des agences d'urbanisme et Lorraine Énergies Renouvelables, concourent à ce « faire ensemble ». ■



© G. Berger-Clava

André Corzani

Vice-président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle délégué à l'Aménagement

« En adoptant ce nouveau dispositif d'appui aux territoires le 15 décembre dernier, nous renouvelons l'engagement du Département aux côtés des communes, intercommunalités et associations.

Cette décision unanime de l'assemblée départementale est le fruit d'un partenariat durable avec les collectivités et associations du département, en proximité et en confiance avec eux. Elle s'inscrit dans un cadre financier exceptionnel. Exceptionnel par le contexte. Exceptionnel par les 20 millions d'euros supplémentaires que nous y engageons pour les six années à venir. Appui aux Territoires 54 offre un cadre de coopération qui nous permet de tenir compte des spécificités et enjeux de chacun des six territoires départementaux.

Il est marqué par la nécessité de faire des choix stratégiques pour l'avenir : celui de la transition écologique, mais également celui d'une solidarité renforcée avec les communes, tout particulièrement avec les plus petites et les bourgs-centres.

L'effort du Département dans l'accompagnement des actions territoriales dans les domaines de la culture, du sport, de l'éducation populaire, des solidarités ou de l'environnement est poursuivi, signe d'un appui fort à toutes celles et tous ceux qui font la cohésion sociale et le vivre ensemble de la Meurthe-et-Moselle. »



84,34 M€
Un soutien financier réaffirmé en investissement et en fonctionnement



Un engagement dans la durée : 2023-2028



L'ingénierie, une expertise pour la mise en œuvre des projets



Une gouvernance fondée sur le dialogue avec les acteurs locaux et la coordination avec les partenaires financeurs

ÉDUCATION

Un premier collège à énergie positive



Situé sur le campus ARTEM, le collège nancéien Niki-de-Saint-Phalle est une réalisation emblématique du Département. Premier collège à énergie positive du Grand Est, construit avec des matériaux biosourcés (ossature bois, isolation en paille), il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme avec sa toiture végétalisée et des panneaux solaires. « Cette réalisation s'inscrit pleinement dans la Politique Collèges Nouvelles Générations : elle intègre les objectifs de transition écologique et de mixité sociale que s'est fixés le Département », rappelle Jacky Zanardo, vice-président à l'Éducation. ■



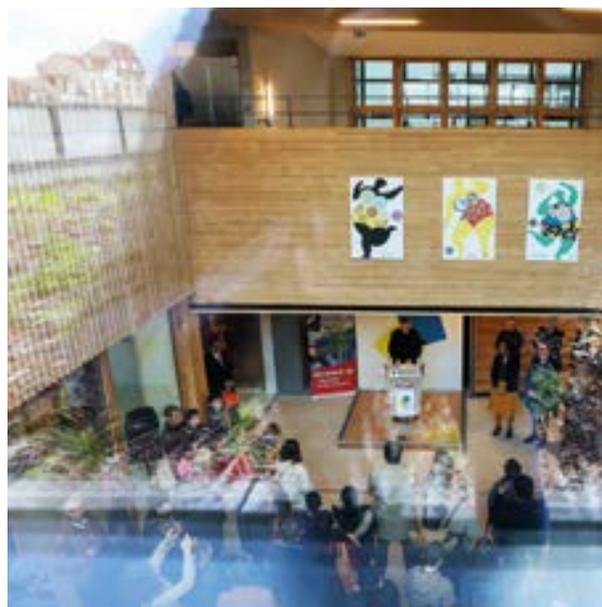
380
élèves



14 M€
d'investissement



3 000 m²
de surface
construite



© G. Berger-CD54



Ce nom, Niki-de-Saint-Phalle, représente ce que ce collège promet : la liberté de devenir ce que l'on souhaite, l'égalité de traitement, l'égalité des chances, peu importe son origine, son quartier d'habitation, sa classe sociale ou son apparence, et surtout la fraternité entre les femmes et les hommes et entre les générations.

Chaynesse Khirouni



© G. Berger-CD54

SANTÉ

Le Département se mobilise pour l'accès aux soins

Désertification médicale

L'accès à la santé est un droit auquel encore trop de personnes doivent renoncer pour des raisons financières, économiques ou géographiques. Le Conseil départemental a décidé de s'engager dans ce domaine, bien qu'il ne soit pas de compétence départementale. Un volontarisme qui se traduit par un partenariat avec la Haute-Marne et la Meuse pour l'accès à la télémédecine, afin de lutter contre la désertification médicale. « Notre réflexion est tournée vers une télémédecine qui n'est pas hors sol mais ancrée dans le département, car l'on recherche la coordination et l'implication des professionnel-le-s de santé, des collectivités, des organisations médicales et des hôpitaux », indique Rosemary Lupo (en photo au centre), vice-présidente du Département déléguée à la Santé.

Complémentaire santé

L'élu(e), par ailleurs, a dernièrement lancé à Jœuf le programme « Vers une couverture santé facilitée pour certains publics ». Prendre en charge sa santé reste encore aujourd'hui difficile pour un certain nombre de personnes en situation de fragilité économique et/ou sociale. L'assemblée départementale, au titre de l'accès aux droits, souhaite lutter contre le non recours aux soins. Elle a décidé de déployer une complémentaire santé pour les personnes aux revenus modestes, dans l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle, en soutenant plus fortement l'association AD2S. Les bénéficiaires pourront ainsi accéder à une complémentaire santé, parallèlement au remboursement automatique de certains soins par la Sécurité sociale (dentaires, optiques, prothèses auditives). Cette mutuelle s'adresse aux personnes étant juste au-dessus du seuil de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) et bénéficiant d'un accompagnement social. L'accès à cette Garantie Santé AD2S n'est pas restreint par un plafond de ressources car elle peut prendre en compte les accidents de la vie. ■

Renseignements : meurthe-et-moselle.fr

Budget 2023

FAIRE VIVRE LES SOLIDARITÉS



Pascal Schneider
Vice-président délégué aux Finances

« Le Conseil départemental doit faire face en 2023 à 50 M€ de dépenses obligatoires supplémentaires : coût de l'énergie, inflation globale, revalorisations salariales, etc. Nous restons pleinement engagé-e-s pour faire vivre les solidarités humaines et territoriales en proximité avec des moyens supplémentaires pour la protection de l'enfance, l'accompagnement du grand âge et du handicap. Les investissements atteindront près de 100 M€ pour les collèges, les infrastructures routières et cyclables, l'appui aux territoires ou encore l'habitat et le logement. »

SOLIDARITÉS
INSERTION - ENFANCE-FAMILLE - AUTONOMIE
ACTION SOCIALE

ÉDUCATION, CULTURE ET JEUNESSE
COLLÈGES - CHÂTEAU DE LUNÉVILLE - CULTURE
SPORT - ÉDUCATION POPULAIRE - CITOYENNETÉ

TERRITOIRES ET ATTRACTIVITÉ
ROUTES - SÉCURITÉ ET INCENDIE
APPUI AUX TERRITOIRES - HABITAT ET LOGEMENT
ÉCONOMIE SOLIDAIRE - TOURISME - TRANSFRONTALIER

Priorité solidarités

497,4 M€ en faveur des politiques de solidarités (insertion, enfance - famille, autonomie, action sociale)



+ 17 M€

liés à la flambée des prix du gaz et de l'électricité

HUMAINES ET TERRITORIALES

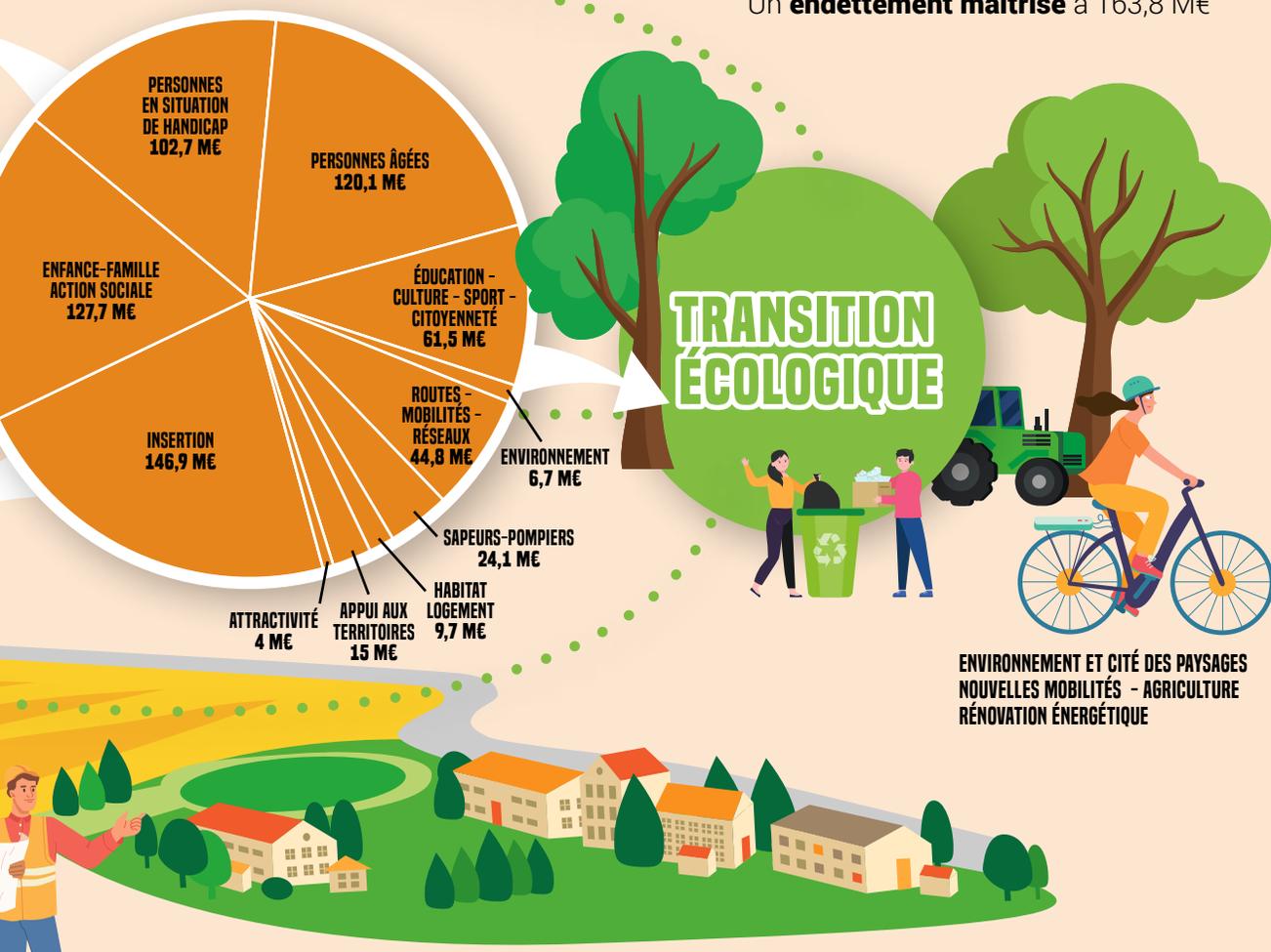


Une situation financière solide, une gestion rigoureuse

Un **budget équilibré** à 900 M€

Une **progression de près de 10 % de l'effort d'investissement** à 99,8 M€

Un **endettement maîtrisé** à 163,8 M€



Des agent·e·s présent·e·s en proximité

223,3 M€ pour les personnels (3 000 agents) et les moyens immobiliers, informatiques ou encore logistiques.





ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE UNE ÉCONOMIE DURABLE,

Dotée d'un statut juridique depuis la loi du 31 juillet 2014, l'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble des femmes et des hommes engagé·e·s, porteurs de projets durables, d'idées inclusives, d'entreprises et de collectifs innovants.



© G. Berger-CD54

QU'EST-CE QUE L'ESS ?

« **Économie sociale et solidaire** ». L'appellation regroupe des structures aux formes diverses : associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS), sociétés commerciales de l'ESS. Leur fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité, de durabilité et d'utilité sociale. Leur mode de gestion est démocratique et participatif ; leur fonctionnement implique un haut niveau de coopération. L'utilisation des bénéfices réalisés est strictement encadrée et tout profit individuel est proscrit.

Ancrées localement, ces structures ont à cœur de répondre aux problématiques et enjeux propres à leur territoire et à ses habitants.

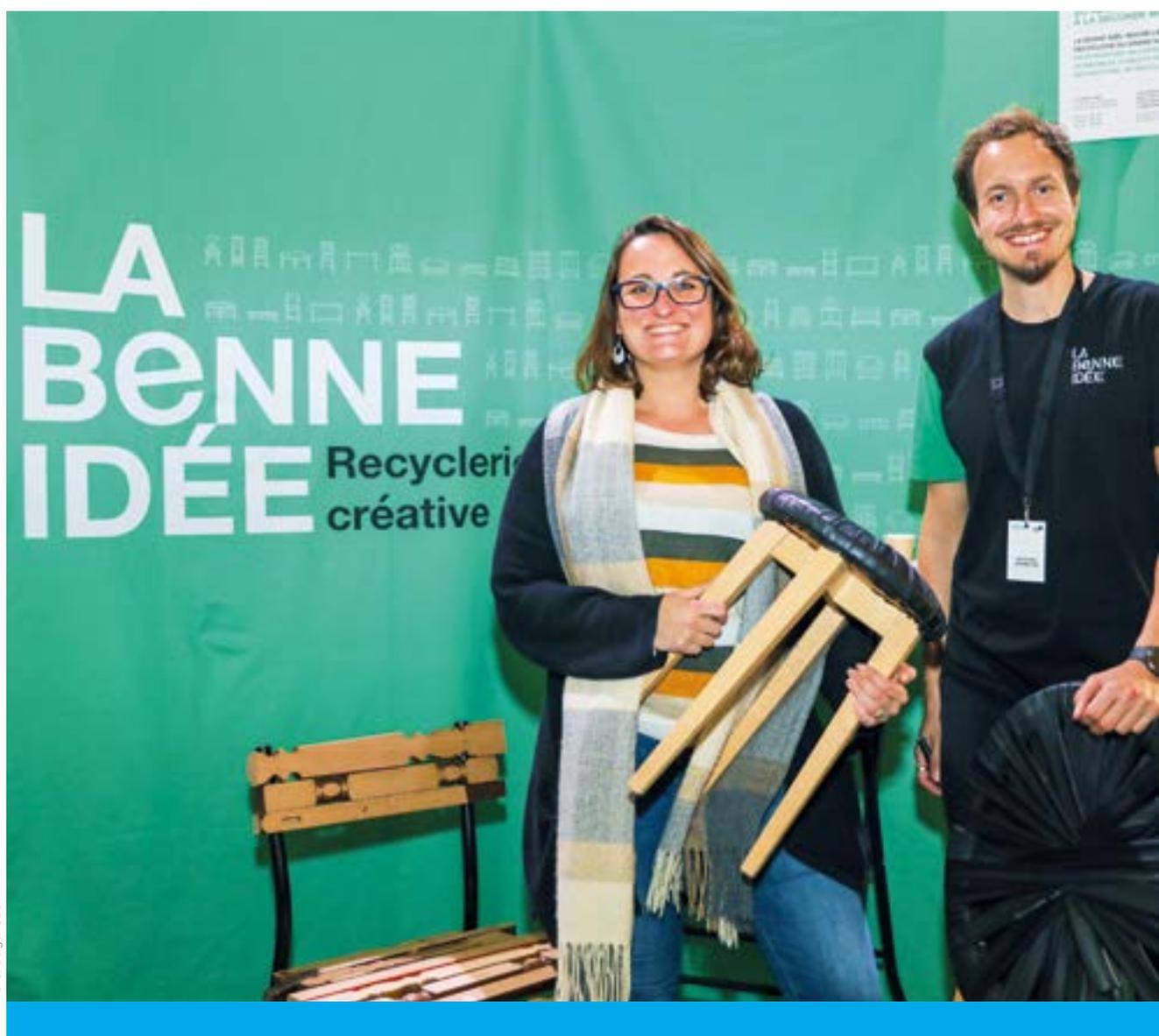
Leurs maîtres mots sont le partage et la solidarité, pour une économie respectueuse de l'Homme et de son environnement. ■

UN MODÈLE D'AVENIR



Économie en plein essor dans une société en pleine mutation, l'ESS représente, pour la Meurthe-et-Moselle, 1 475 entreprises et 2 120 établissements employeurs, soit 10,62 % des établissements employeurs du département, tous secteurs confondus.

Parmi ces acteurs s'engageant, figure l'association *Le Vert t'y go*, tiers lieu social et interculturel travaillant à l'insertion dans la société des personnes migrantes. C'est par « leur talent, leur valeur », que ces personnes sont incluses dans un projet articulé en deux volets : d'une part, une cuisine zéro déchet, durable et plutôt végétale, proposée à l'Octroi (Nancy) au sein d'un container déguisé en foodtruck ; d'autre part, un projet zéro gaspi consistant à réhabiliter des vêtements anciens.



© G. Berger-CB54

EXPLORER LE RÉEMPLOI, DÉMOCRATISER LE RECYCLAGE

Le BTP est l'un des plus gros producteurs de déchets. Dans ce contexte, l'association *REMISE* diagnostique, à travers un bureau d'études dédié, les matériaux de réemploi accessibles, qu'elle répertorie pour les proposer à la vente. Elle est à l'initiative de *Réemployez !*, matériauthèque qui, courant 2023, mettra en relation vendeurs et acheteurs de matériaux de réemploi dans la Métropole du Grand Nancy. Précision : le réemploi se distingue du recyclage et de la réutilisation en ce qu'il consiste à se resservir d'un élément dans sa fonction originelle.

La Benne Idée concilie, elle aussi, solidarité et antigaspi. Cofondée par Chloé Geiss, Thomas Henry et Antoine Plantier, elle prend en charge le mobilier apporté par les particuliers dans le local jarvillois de l'association et le remet en état, opération pouvant aller du simple nettoyage à la réparation, en passant par le relooking. L'objet est ensuite revendu à prix solidaire. La structure emploie 8 salariés en parcours d'insertion. À côté de ce pôle « recyclerie classique », *La Benne Idée* crée des mobiliers à partir de déchets, seconde activité permettant de financer la première. Quatre embauches interviendront début 2023 !

CULTIVER L'HORIZONTALITÉ DES RAPPORTS

Les acteurs de l'ESS se ressemblent en ce qu'ils conçoivent leur action comme un tout vertueux et durable. Cette juste ambition suppose le respect des êtres vivants et celui de l'environnement, une attention aiguë pour l'intérêt collectif, l'amélioration des pratiques par l'innovation, l'égalisation et l'humanisation des rapports. Cyril Hugner et sa *Grange Motor's* sont de ceux-là. Installé à Blainville-sur-l'Eau, dans le Lunévillois, le garage associatif met à disposition des personnes souhaitant réparer leur voiture ou deux-roues, la location d'un pont adapté et l'accompagnement, si requis, d'un expert bénévole. « *J'ai voulu créer un lieu qui permette à chacun de venir réparer son véhicule à moindre coût, en incluant une dimension de transmission du savoir, d'entraide, de partage autour de la mécanique* », explique Cyril Hugner. L'initiative se destine aux personnes en situation de précarité et à quiconque aimant faire par soi-même, dans un endroit sécurisé et sécurisant, à l'esprit collaboratif. Entreprise à but d'emploi du Pays de Colombey et du sud toulousain (à Bulligny, dans le territoire Terres de Lorraine), *La Fabrique* regroupe maraîchage biologique, bucheronnage, travaux et miellerie collective. Disposant de son propre cheptel de production, elle loue son laboratoire à d'autres apiculteurs qui profitent, sur place, de conseils experts délivrés *pro bono*. La dimension d'utilité au territoire colorant l'ensemble de ses activités (huit, au total), parmi lesquelles une recyclerie et des prestations de services. Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) installée au sein d'un « Territoire Zéro chômeur de longue durée », *La Fabrique* regroupe aujourd'hui 80 salarié-e-s.



© S. Atténot-CD54



ZOOM SUR KÈPOS

Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), Kèpos mène deux activités parallèles : l'accompagnement au développement d'entreprises engagées pour la transition écologique, le conseil et la formation des acteurs de l'économie classique ou du secteur public souhaitant faire évoluer leur modèle vers davantage de sobriété, de durabilité. Kèpos compte 25 entreprises adhérentes et 7 salariés. Département, Métropole du Grand Nancy et Ville de Vandœuvre-lès-Nancy en sont au capital. « *Nos mots-clés sont les suivants : coopération, mutualisation, soutien, écosystème. Nous créons du lien pour renforcer, collectivement, notre impact sur le territoire, au service d'enjeux sociaux et écologiques* », précise Emmanuel Paul, son fondateur. Kèpos ouvre ses coopérateurs à des marchés et métiers divers liés à l'alimentation durable, au bio, aux circuits courts, au vélo ou encore à la sobriété numérique. « *Nous les conseillons, les accompagnons, les formons et ce faisant, les poussons dans leur développement.* »

La structure anime un éco-lieu fait d'un jardin partagé de 2 000 m² et d'une yourte permettant la médiation, la sensibilisation et la formation des entreprises externes, périscolaires et particuliers, aux bonnes pratiques. Enfin, Kèpos porte un Pôle Territorial de Coopération Économique « *PTCE, Le Levier pour un territoire durable et solidaire* » qui a été lauréat en novembre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le gouvernement. Ce PTCE porte une filière de réemploi d'objets numériques et de matériaux du bâtiment. Un volet formation autour de la RSE est également dispensé. ■

© G. Berger-CD54



© G. Berger-CD54

LE VILLAGE DES SOLUTIONS DE DEMAIN

Les 4 et 5 novembre derniers, l'Hôtel du Département accueillait son premier « Village des solutions de demain », événement ouvrant officiellement le Mois de l'ESS en Grand Est. Ateliers, tables rondes, conférences et stands : conçue comme un parcours, la manifestation visait à valoriser des initiatives inspirantes, participatives ou qui « feront demain ». Près de 90 exposants engagés, porteurs de projets et d'idées innovantes de la région Grand Est, étaient présents pour y rencontrer un public curieux, dans une ambiance conviviale et appliquée. ■

RENFORCER LES INTERCONNEXIONS

Relier le territoire avec ceux qui l'habitent : c'est tout l'objet de *Mobicoop*, coopérative imaginant des dispositifs de mobilité solidaire autour du partage de véhicule (autostop, covoiturage, transport solidaire) en mettant en relation, via sa plateforme de covoiturage, conducteurs et passagers, librement et sans commission. Constituant, selon la zone géographique concernée, une alternative de mobilité ou un complément aux solutions existantes, *Mobicoop.fr* compte 540 000 comptes utilisateurs (en France, Belgique et Luxembourg) et travaille avec plus de 300 employeurs et 150 collectivités partenaires.

La graine d'association *Proche et Bon* œuvre également à créer du lien. Présente dans le cadre des Trophées de l'encouragement du Département, des « projets qui font demain », elle se matérialisera, à terme, par la mise en ligne d'une plateforme de vente de produits de petits producteurs locaux en *drive* et en *click and collect*. Connecté, l'utilisateur particulier sera géolocalisé ; dès lors s'afficheront, à l'écran, les producteurs situés à proximité. « *Nous voulons soutenir les producteurs qui n'ont pas les moyens d'être présents en ligne, tout en mettant en valeur des produits bons et de saison* », explique Nicolas Stemart, l'un des cofondateurs.

CONCILIER LE BEAU, LE BON ET L'ÉTHIQUE

Avec *In Extremis*, Marie Eppe a mis ses études en école d'ingénieur agroalimentaire au profit de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Son ambition ? « *Développer des produits qui ont du sens et participent à l'alimentation de demain* ». Méthode choisie ? Récupérer le pain bio invendu auprès de boulangeries et le sécher, le réduire en poudre et l'utiliser comme substitut partiel à la farine dans des biscuits nutritifs existant en version salée (oignons/origan et piment d'Espelette/graines de

tournesol) et sucrée (miel et chocolat). Basée à Lunéville, la structure distribue ses produits en ligne et auprès d'épicerie vrac de magasins bio. 5 tonnes de pain ont ainsi été valorisées, en seulement 18 mois d'exploitation.

Autre histoire de passion, celle *Des potions et des bulles*, savonnerie du Lunévillois productrice de cosmétiques naturels déclinés en shampoings solides, crèmes hydratantes, baume à lèvres ou encore bougies végétales à la cire de soja.

Pourvoyeurs de services d'utilité publique, dotés d'un sens aigu du collectif et des priorités, les acteurs de l'ESS ont définitivement tout bon.



Antony Caps, aux côtés de Chaynesse Khirouni (à gauche), présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et Emmanuelle Beyer (à droite), présidente de la CRESS Grand Est.

© G. Berger-CD54

3 QUESTIONS À ANTONY CAPS

Vice-président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle délégué à l'Attractivité, à l'Économie sociale et solidaire et à l'Agriculture

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente-t-elle une autre voie possible ?

Elle est incontestablement une solution d'avenir, d'où l'engagement du Département à ses côtés depuis plusieurs années.

Nous considérons l'ESS comme une économie « à part entière », et non pas comme une économie « à part ». Elle fait la part belle à l'humain, au social, à l'environnemental ; tournée sur les transitions. Économie locale et non délocalisable, elle participe au renforcement des territoires et de leur attractivité. Partout, elle mérite d'être amplifiée. C'est pourquoi, le Département participe aux grandes instances nationales et régionales de l'ESS afin de faire remonter nos projets et montrer la singularité de l'ESS « made in 54 ».

Comment interpréter l'intérêt grandissant du public, des consommateurs, pour les initiatives labellisées ESS ?

On peut y voir une recherche générale de sens, renforcée par les crises successives, sanitaire et énergétique. Les façons d'être, de se comporter, d'envisager sa carrière professionnelle, évoluent. Les aspirations changent et des formes d'entreprises d'un nouveau genre, innovantes, à dimension humaine forte, apparaissent. De plus l'ESS est inspirante pour les nouvelles générations en quête de sens. Dans un contexte où la

responsabilité sociale et environnementale du monde de l'entreprise va grandissant, l'ESS s'amplifie, au point d'employer aujourd'hui 30 000 salariés dans le département.

Quels sont les grands chantiers de l'ESS au niveau du Département ?

Nous continuerons à soutenir ses acteurs par un certain nombre d'initiatives, je pense, en premier lieu, au travail d'accompagnement, sur le terrain, mené par 6 chargés de mission territoriaux spécialement dédiés ESS. Je pense également au « Village des solutions de demain », dont la 1^{ère} édition s'est tenue début novembre 2022 à l'Hôtel du Département (lire page 16). Autre exemple, le Département vient d'adhérer au Florain, faisant ainsi la promotion d'une monnaie locale complémentaire vectrice de solidarité. De même, nous avons soutenu la démarche OKOTE portée par

France active Lorraine, une plateforme de financement participatif qui active 3 sources de financement (Citoyens, Collectivités et Entreprises) autour de projets innovants et avec un impact social fort, portés par des structures de l'ESS

Plus largement, nous ne cessons de questionner les besoins non pourvus et de leur porter des solutions au travers des projets menés par les acteurs de l'ESS. ■

« Une économie à part entière, pas une économie à part »

LONGWY



Maison du Département
16 avenue du Maréchal-
de-Lattre-de-Tassigny
54400 LONGWY
03 82 39 59 62



© D. Jacquot-CD54

MONT-SAINT-MARTIN

Le RSA est un droit, pas un choix

Sous la houlette de Silvana Silvani, vice-présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle déléguée à l'Insertion, les Assises de l'insertion ont débuté dans le territoire de Longwy en novembre dernier. Ces assises sont organisées dans les 6 territoires d'action de Meurthe-et-Moselle. Objectifs : faire un bilan partagé du Programme départemental d'insertion (PDI) et du Pacte territorial pour l'insertion (PTI) conduits ces six dernières années.

Les échanges ont également permis d'identifier les thèmes prioritaires et propres à chaque territoire en vue d'enrichir le cap fixé dans le volet insertion du projet départemental 2022-2028. La vice-présidente a notamment évoqué l'importance du travail partenarial qui lie les services du Département à leurs partenaires dans les territoires (Pôle emploi, missions locales, CCAS, structures d'insertion) au service des allocataires du RSA et rappelé que le Département est candidat à l'expérimentation « Territoire zéro non recours ». « Le revenu de solidarité active n'est pas un choix, mais un droit », insiste Silvana Silvani.



C'est quoi ?

Le Programme départemental d'insertion (PDI) définit la politique départementale d'accompagnement social et professionnel des allocataires du RSA, recense les besoins d'insertion et l'offre locale d'insertion, planifie les actions d'insertion correspondantes. Un Pacte territorial d'insertion (PTI) formalise pour sa part la mobilisation des partenaires et la coordination de leurs engagements.

La méthode retenue par le Département vise à associer largement les différents acteurs de l'insertion. Pour à la fois interroger les politiques publiques en matière de solidarité en associant les habitant·e·s destinataires de ces politiques, les professionnel·le·s, les élu·e·s et les différents partenaires. Et ainsi co-construire des politiques au plus proche des attentes, des

besoins et des projets locaux. Rendez-vous est pris pour une restitution de la synthèse des travaux le 30 mars prochain à l'Hôtel du Département. ■

Contact : Service Économie solidaire et Insertion du territoire de Longwy - 03 82 39 59 57 - sesit.longwy@departement54.fr

**Le Département
est candidat
à une
expérimentation
« Territoire zéro
non recours ».**

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-de-longwy

LONGWY

Enfants protégés en restant chez eux

Le territoire de Longwy est doté d'un nouveau dispositif de soutien à la parentalité pour les enfants et parents rencontrant des difficultés éducatives. Ce nouveau dispositif est le Service Éducatif de Placement à Domicile (SEPAD), rattaché à la Maison d'Enfants du Home d'accueil de l'Association AVENIR. Le SEPAD peut accompagner jusqu'à 18 mineurs. Ce dispositif consiste en une prise en charge par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) avec cette particularité : l'enfant reste au domicile familial. Ainsi, la famille bénéficie d'un accompagnement éducatif soutenu et renforcé dans le foyer. Cet accompagnement est réalisé par des éducateurs et psychologues, pour répondre aux situations de danger dans lesquelles les mineurs pourraient se trouver. ■



© G. Berger-CD54



© CD54

VILLERUPT

Tous les mérites lui revient

Un bel écran pour un formidable dévouement. C'est à l'Arche qu'Annie Silvestri, maire honoraire de Thil, conseillère départementale du canton de Villerupt, déléguée au territoire de Longwy et ancienne vice-présidente en charge de l'Autonomie, a reçu début octobre 2022 des mains de Mathieu Klein, ancien président du Conseil départemental, les insignes de Chevalier dans l'ordre national du Mérite. Une distinction qui salue une vie engagée tant sur les plans politique, associatif que professionnel. Annie Silvestri a été promue à ce grade en décembre 2020. En raison de la pandémie, la médaille lui a été remise officiellement deux ans plus tard. L'ordre national du Mérite est le second ordre national après la Légion d'honneur, récompensant les « mérites distingués » et encourageant les forces vives du pays. ■

CRUSNES

Épicerie itinérante... et solidaire !

À l'origine, l'objectif était de permettre à tout-e-s un accès aux produits de première nécessité, en particulier dans les zones dépourvues de commerces. Très vite, le projet a pris une autre dimension en devenant un outil pour lever les freins à l'accès aux droits, pour créer du lien, pour lutter contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire. Cette épicerie itinérante, en action depuis octobre 2021 et portée par l'association Trans'Boulot, est le fruit d'un partenariat entre les acteurs associatifs et institutionnels du Pays-Haut. L'approvisionnement est assuré par la Banque Alimentaire, le transport par Trans'Boulot et l'information et l'identification des bénéficiaires par les associations caritatives locales, les Centres communaux d'action sociale (CCAS), les Maisons départementales des solidarités (MDS) et les communes. ■

Contact : epicerie@trans-boulot.fr - 06 26 77 79 96

241

personnes soit 115 familles ont bénéficié de l'épicerie itinérante et solidaire en septembre 2022 pour les secteurs du Longuyonnais et du Piennois.

BRIEY



Maison du Département
3 place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 HOMÉCOURT
03 57 49 81 20



TERRITOIRE DE BRIEY

Une volonté de F.E.R.

Le Département a initié un réseau qui rassemble une cinquantaine de projets labellisés Économie sociale et solidaire (ESS) dans le territoire de Briey. Au-delà de l'accompagnement au développement d'activité, l'objectif est de mettre en valeur toutes les compétences du territoire. L'association F.E.R. Ensemble (Favoriser une Économie Responsable), financée en partie par le Département, coordonne cet écosystème. Grâce au dynamisme de ses partenaires, un comptoir de l'ESS a été ouvert à Jœuf et deux boutiques solidaires à Homécourt et Jarny. Deux espaces ouvriront prochainement à Jœuf et Piennes. Des projets de FabLab sur le bois et autour de l'informatique, ainsi que l'animation de tiers-lieux en lien avec les communes et les intercommunalités, sont également en gestation. ■

Contact : 03 57 49 81 25 - ferensemble.54@gmail.com

4 pôles

dans la boutique La Boussole de Homécourt :
le bien-être chez soi, le pôle artistique et numérique,
les textiles zéro déchet et le détournement d'objets.



© H. Nikès-CD54

FRIAUVILLE

Place aux deux-roues !

Dans le cadre de son Plan Vélo et de sa volonté de développer les mobilités douces, le Conseil départemental accompagne le projet communal de chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), une première sur le territoire ! Ce système, qui a fait ses preuves dans d'autres pays d'Europe, est testé à titre expérimental pour améliorer les conditions de circulation et la sécurité des cyclistes, en limitant la vitesse des automobilistes. Audrey Bardot, vice-présidente déléguée aux Infrastructures et aux Mobilités, a félicité l'équipe municipale pour cette « initiative exemplaire, autant sur le plan écologique que dans une démarche de promotion du vélo, pour les petits comme pour les grands. » ■

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-de-briey



MAIS QUI ÉTAIT AMILCAR ZANNONI ?

S'il n'a jamais oublié ses racines italiennes, le sculpteur du Pays-Haut était avant tout un moustérien, un enfant des mines. Sa famille quitte les paysages verdoyants de l'Émilie-Romagne pour s'installer à Moutiers en 1924. Amilcar a 2 ans. Suivant les traces de ses parents, il descendra chaque jour dans les mines de fer jusqu'à s'en rendre malade. Ce fer qui l'a tant fait souffrir deviendra son allier, puisque c'est en travaillant le métal qu'il forgera sa pratique artistique. Des mains, des corps élancés, tantôt meurtris, tantôt porteurs d'espoir, comme cette monumentale stèle dédiée aux soldats soviétiques morts en déportation à Valleroy, l'humain restera pour toujours au cœur de l'œuvre de Zannoni, décédé en 2009 à Moutiers.

HOMÉCOURT

Amilcagement vôtre



Après 2 ans de travaux et une inauguration retardée pour cause de crise sanitaire, Chaynesse Khirouni, présidente du Département, Jacky Zanardo, vice-président délégué à l'Éducation, André Corzani, vice-président et délégué au Territoire de Briey, avec le sous-préfet, le recteur de l'académie, les élu-e-s du territoire, le principal, les enseignants, les élèves et leurs parents, ont enfin pu couper le ruban le vendredi 21 octobre 2022 dans la bonne humeur et le souvenir d'Amilcar Zannoni, sculpteur et enfant du pays. Ce fut également l'occasion d'inaugurer devant le collège, avec une vive émotion, l'esplanade Samuel-Paty, regretté professeur d'histoire-géographie de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), assassiné le 16 octobre 2020, pour avoir fait justement son travail

60 % d'économie d'énergie

La jeunesse et l'éducation font partie des priorités du projet départemental. L'objectif est de garantir les meilleures chances de réussite, tout en proposant un lieu de mixité sociale, d'ouverture sur le monde et de citoyenneté pour tous les jeunes meurthe-et-mosellans. Pari ambitieux de fusion des collèges d'Auboué, Jœuf et Homécourt, le collège Amilcar-Zannoni, situé à Homécourt, en est le parfait exemple. La restructuration du bâtiment de l'externat existant et la création d'un bâtiment neuf (comprenant une demi-pension, un hall d'entrée du collège, un CDI, la vie scolaire et des locaux techniques) offrent aux élèves, aux agents et au corps enseignant un cadre de travail et de vie exemplaire, tout en respectant les objectifs de développement durable du Département. En effet, ce collège complètement repensé permet une économie d'énergie de 60 % par rapport à l'état initial. ■



© G. Berger-CD54

© G. Berger-CD54

VAL DE LORRAINE



Maison du Département
9200 route de Blénod
BP 20117 Maldières
54704 PONT-À-MOUSSON CEDEX
03 83 82 88 74

LANDREMONT

Le Caveau : l'épicerie où tout le monde participe

L'union fait la force ! Preuve en est à Landremont, où le travail collaboratif d'une foule d'acteurs a contribué à la naissance d'une épicerie participative. Mais qui se cache derrière ce projet ? Bouge ton Coq, démarche nationale permettant de lever des fonds, le réseau Mon EPI, qui regroupe plusieurs épiceries participatives, l'association Familles Rurales, qui participe au déploiement local, le Projet Éducatif Local de Loisy, qui apporte un soutien humain et financier, la commune évidemment, les producteurs locaux, ça va de soi, et aussi et surtout des citoyen-ne-s dont le dynamisme a permis l'ouverture du Caveau.

Une première départementale

C'est la première des épiceries participatives et solidaires à ouvrir ses portes, parmi les 10 projets soutenus par le Département. Au Caveau, comme dirait l'autre, il y a tout ce qu'il faut ! Fruits et légumes, denrées salées et sucrées, produits secs, viandes, œufs, etc. Le tout en circuits courts, uniquement via les producteurs du cru. Mais la particularité de cette échoppe, dont les locaux ont été rénovés et mis à disposition par la mairie, c'est qu'ici, les habitant-e-s de la commune et alentours deviennent « consomm'acteurs », en gérant les finances, en participant aux décisions, en consommant, en d'autres termes, ils/elles sont à la fois épiciers et clients. Et vous, ça vous dit de jouer au marchand et à la marchande ? ■

**Contact : Association Famille Rurale de Landremont - 06 33 03 25 96
collin.alain@outlook.com**



Catherine Boursier et Antony Caps, vice-président-e-s du Département, avec les élu-e-s du territoire et les porteurs du projet lors de l'inauguration.



► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-val-de-lorraine

PONT-À-MOUSSON

Performance énergétique améliorée pour 90 logements seniors

Sous l'impulsion du Département, meurthe-et-moselle Habitat (mmH) conduit de nombreuses opérations qui permettent d'améliorer les performances énergétiques des logements sociaux.

Exemple lors de l'inauguration de la Résidence La Tourterelle. L'ancien immeuble Pinson a été démoli pour permettre la reconstruction de 15 logements destinés aux seniors.

Les travaux ont également permis d'améliorer la performance énergétique de l'ensemble des 90 logements du quartier du Bois le Prêtre.

Un investissement de 1,8 M€ financé par la Banque des Territoires, mmH, Action Logement Services, l'État et le Département. ■



© F. Garland-mmH



© A. Nicolas-CD54

PONT-À-MOUSSON

Moins seules et plus fortes ensemble

Difficile de créer du lien social quand on est maman et au RSA. Certaines femmes sont centrées sur leur rôle de mère, d'autres ont peu d'estime d'elles-mêmes ou ne s'accordent pas assez de temps. En ajoutant les problèmes de transport et l'absence d'emploi, elles se retrouvent rapidement isolées et se sentent délaissées. Depuis 2015, le groupe *Un Moment pour soi*, imaginé et encadré par les travailleurs sociaux de la MDS de Pont-à-Mousson, réunit ces femmes autour de temps de discussion et d'ateliers qui leur ont permis de se révéler.

Récemment, elles ont pris part à Octobre Rose, au profit de la lutte contre le cancer du sein, en créant des cartes de soutien.

Une belle façon de rendre aux autres ce que le groupe leur a apporté. ■

FROUARD - LIVERDUN

À vélo plutôt qu'en voiture

Au regard du développement de l'offre de transports en commun et d'une baisse de 37 % du trafic, le projet d'une liaison routière parallèle à la route départementale existante a été réévalué par le Département, en concertation étroite avec la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et les communes de Frouard et Liverdun. Dans le contexte de l'indispensable transition écologique, c'est un aménagement cyclable qui sera finalement privilégié.

Le Département accompagnera le projet du territoire en ce sens et créera une passerelle dédiée aux modes de déplacement doux pour permettre aux piétons et cyclistes de traverser la Moselle en toute sécurité. ■

20 M€

dédiés aux aménagements cyclables d'ici 2028 dont 10 M€ pour accompagner les projets portés par les territoires.

TERRES DE LORRAINE



Maison du Département
230 rue de l'Esplanade du Génie
54200 ÉCROUVES
03 83 64 88 40



© L. Dupont CD54

XEUILLEY

Fret ferroviaire : le Département financera 1 M€

Les lignes capillaires fret (qui ne sont utilisées que par les trains de marchandises desservant directement les entreprises) sont globalement vieillissantes, dans le département comme partout en France. Le financement, voté à titre exceptionnel et au vu de l'urgence, va permettre de maintenir les lignes de fret Pont-Saint-Vincent – Rosières-aux-Salines et Xeulley – Pont-Saint-Vincent. Il pesait en effet un risque d'interdiction de circulation à compter de 2023 pour la première et 2025 pour la seconde, ce qui aurait pu générer un report du trafic poids lourds sur les routes départementales. Ces lignes de fret ont un rôle stratégique dans l'activité des territoires et participent aux objectifs de développement durable, en garantissant une alternative au transport routier. C'est dans ce contexte que le Département a été sollicité pour participer à des études et des travaux de mises aux normes d'urgence. ■



© CD54

DOMMARTIN-LÈS-TOUL

Le Pôle Jeanne-d'Arc mieux desservi

Afin d'anticiper l'augmentation du trafic due au développement économique du Pôle Jeanne-d'Arc, le Département a investi plus de 1 M€ dans la réalisation d'un nouveau carrefour giratoire sur la commune. Desservant la RD 400 direction Toul vers l'Ouest et Gondreville vers l'Est, ce rond-point, inauguré le 8 décembre 2022, permet également un accès direct à l'échangeur autoroutier et notamment à la bretelle d'entrée sur l'A31 en direction de Nancy. Un chantier vertueux, réalisé dans un temps record de 3 mois, sans perturbation du trafic et selon des critères exigeants en termes de développement durable : préservation des ressources, réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie consommée, recyclage et approvisionnement local pour les matériaux. ■



► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-terres-de-lorraine

VÉZELISE

Le Duoday avec Muriel et Denys

Le Duoday, c'est quoi ? C'est une action nationale qui met en avant la diversité des formes de handicap et le fait qu'il y a une place pour toutes et tous dans le travail. Le Conseil départemental est un acteur volontariste de cette démarche. De nombreux binômes, sur la base du volontariat, ont été constitués partout en Meurthe-et-Moselle. Zoom sur la rencontre entre Muriel et Denys à la Maison départementale des solidarités de Vézelize.

Apprendre de l'autre

Muriel, agente d'entretien, travaille dans différents sites. Elle a accueilli Denys, en situation de handicap psychique, lui aussi agent d'entretien et de maintenance, de 8h à 16h. C'était une première expérience pour elle, qui travaille habituellement seule. C'est volontiers qu'elle a fait équipe avec Denys, autant pour apprendre de l'autre qu'échanger sur les techniques de nettoyage, la façon de travailler et le matériel.

Elle témoigne : « Je considère que c'est important de partager son expérience et d'intégrer des personnes en situation de handicap. Les handicaps sont multiples, souvent invisibles, et les personnes touchées ne sont pas différentes de nous. » Le meilleur indice ? La complicité entre Muriel et Denys.

Devenir autonome

De son côté, Denys travaille dans un ESAT depuis 2019 dans l'équipe d'entretien des locaux. Pour lui, cette expérience est « un moyen de me perfectionner, d'apprendre et de découvrir de nouvelles techniques. C'est aussi la preuve que nous pouvons travailler ensemble, nous ne sommes pas moins compétents. Il faut juste gérer et pouvoir évoluer avec son handicap. J'espère bientôt être en autonomie dans mon travail d'agent. » ■



© J. Collin CD54

BOUCQ

Des batrachoducs pour protéger les amphibiens

Sur la RD 908, au niveau de la Forêt de la Reine, le Conseil départemental a construit des batrachoducs afin de préserver la biodiversité. Entre bois et étangs, cette zone est particulièrement mortelle pour les amphibiens lors de la période des migrations. En effet, chaque printemps, grenouilles, crapauds, tritons et autres salamandres quittent leurs quartiers d'hiver pour rejoindre les points d'eau afin de s'y reproduire, nécessitant parfois de traverser la route. Ce dispositif, financé en partie par le Plan de relance, complète les différentes actions menées conjointement par le Département, le Parc naturel régional de Lorraine (PNRL) et des dizaines de bénévoles pour sauver ces petites bêtes qui ne font pas le poids face au trafic routier. ■

16 500 €

Le montant de l'aide exceptionnelle accordée au festival Jardin du Michel pour permettre l'organisation d'une édition en 2023.



8

batrachoducs répartis sur 800 mètres



18

espèces d'amphibiens en Lorraine



5°C

température moyenne de migration

GRAND NANCY



Maison du Département

67 rue Émile-Bertin

CS 54104

54041 NANCY CEDEX

03 83 67 81 70

GRAND NANCY



Violences faites aux femmes : une Maison à horizon 2025

Le Projet départemental adopté en mars 2022 comprend un volet consacré à la protection et au soutien des victimes de violences. Il prévoit en particulier la création d'une Maison des Femmes à Nancy. En clôture de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, Chaynesse Khirouni, présidente, a confirmé l'engagement du Conseil départemental aux côtés de la Ville de Nancy et de nombreuses associations partenaires pour la création de cette Maison. « *L'une des missions les plus nobles mais aussi des plus complexes du Conseil départemental relève de l'enfance en danger, a précisé la présidente. Et pour protéger l'enfant, il faut aussi protéger sa maman, car un enfant n'est jamais témoin de violences, mais victime lui aussi. Or dans l'immense majorité des cas, l'enfant est présent quand sa maman subit des violences de la part de son conjoint.* »

Et ces enfants sont toujours aux aguets, inquiets, jamais tranquilles. Ils présentent de 10 à 20 fois plus de troubles affectifs et comportementaux que les autres.

Réponse complémentaire

Cette maison sera d'abord une structure de mise à l'abri d'urgence des femmes et de leurs enfants, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Elle sera constituée d'un plateau pluridisciplinaire de professionnel-le-s. Enfin, elle permettra un accueil de jour avec des fonctions de prévention, de protection, d'informations et de sensibilisation.



© R. Kheilff-CD54



© R. Kheilff-CD54

Chaque jour, en première ligne, les professionnel-le-s du Conseil départemental sont au contact de celles qui subissent des situations terribles. L'un d'eux témoigne : « *Quelle que soit la forme qu'elle prend, la violence conjugale se développe toujours en raison de l'interaction de nombreux facteurs qui vont de l'isolement social à l'histoire du persécuteur en passant par les addictions.* » La Maison des Femmes constituera une réponse complémentaire aux dispositifs existants. Elle illustrera avec force et visibilité l'implication du Département et de la Ville de Nancy dans l'éradication des violences faites aux femmes ou intrafamiliales. ■

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-grand-nancy

NANCY ET AGGLOMÉRATION

Une charte signée pour le massif de Haye

À la suite du classement du massif de Haye en forêt de protection en 2018, le Département, la Métropole et les Communautés de communes du Bassin de Pompey, de Moselle et Madon et de Terres Toulaises ont souhaité définir conjointement une stratégie de développement forestier à travers la mise en œuvre d'une Charte Forestière de Territoire (CFT).

« *L'objectif était de mettre en place une gestion concertée des usages de la forêt afin d'en garantir sa pérennité* », précise Sylvain Mariette, vice-président délégué à la Transition écologique, à l'Éducation à l'environnement et à la Participation citoyenne. Un projet collectif invitant à la table des discussions les acteurs de la forêt, les représentants des usagers, les collectivités et toute personne ou structure ayant participé aux consultations et aux ateliers de réflexion. ■



© G. Berger-CD54



© G. Berger-CD54

ART-SUR-MEURTHE

Caserne « pilote » pour les sapeurs-pompiers

Travaux bien avancés pour la future caserne des sapeurs-pompiers. En Meurthe-et-Moselle, un nouveau type de construction est basé sur un modèle unique duplicable. Peu onéreux, il allie fonctionnalité, écologie et proximité. Proximité, car il s'agit avant tout de casernes pour le secteur semi-urbain voire rural. Autrement dit, permettre un service de sécurité civile identique pour nos concitoyen-ne-s, quel que soit leur lieu de résidence.

La démarche s'inscrit dans un plan d'investissement du SDIS 54 de 25 M€ qui a pour objet la construction, la réhabilitation et la rénovation énergétique. La prochaine caserne rurale de ce type sera à Chambley. ■

LAXOU

Accompagner les parents en situation de handicap

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, le Département s'est engagé par convention avec l'Union Territoriale Mutualiste Lorraine (UTML) et la Fondation des Aveugles et Déficients Visuels (FADV) pour expérimenter « Parenthèse », un service d'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap (SAPPH).

Une aide de 85 000 € a été accordée pour la troisième année d'expérimentation. Ce projet innovant vise à informer et accompagner les personnes en situation de handicap dans leur projet parental, accompagner les femmes en situation de handicap dans le suivi de leur grossesse et dans leur parentalité quotidienne, et prévenir les situations de rupture parents-enfants. ■

600 000 €

de financement départemental pour la restructuration de la cité universitaire Monbois de Nancy

LUNÉVILLOIS



Maison du Département
26 rue de la République
54300 LUNÉVILLE
03 83 42 03 62



© D. Jacquot-CD54

LUNÉVILLE

Le château poursuit sa régénération



L'articulation des cours et des terrasses qui permet de découvrir, en traversant le péristyle, la belle perspective des parterres et des bosquets est un héritage direct du duc Léopold. Depuis 2021, le Département a pour priorité de restituer progressivement les grands alignements d'arbres du parc afin de réaffirmer son identité du XVIII^e siècle. D'ici fin 2023, 150 arbres auront été replantés dans les Bosquets.

Dernièrement, une cérémonie de plantation, orchestrée par l'association Lunéville, Château des Lumières et sa nouvelle présidente, Marie-Danièle Closse, s'est tenue. L'opération « Parrainez un arbre ! » a rencontré un vif succès avec de nombreux donateurs et la remise symbolique d'un chèque de 10 000 €. Des tilleuls ont été plantés. L'association, créée au lendemain de l'incendie du 2 janvier 2003 (lire page 37), poursuit d'autres projets dont l'un est visible dans la cour d'honneur : des échafaudages ont pris place dans l'aile Nord. La restauration de l'ensemble de l'escalier Nord va démarrer.

**D'ici fin 2023,
150 arbres
auront été
replantés dans
les Bosquets.**

« Un chantier de 2,2 M€ auquel les donateurs ont également largement contribué à hauteur de 760 000 € », indique Sylvie Duval, vice-présidente déléguée à la Culture et à l'Enseignement supérieur.

Les cours et le musée aussi

Outre la restauration de l'escalier Nord, les cours des communs et d'honneur seront refaites en lien avec la Ville de Lunéville. Suivront, pour y installer le Musée, la restauration des parties incendiées. « Quelques heures après l'incendie, le conseil général de Meurthe-et-Moselle a été au rendez-vous de l'Histoire à Lunéville. Je souhaite dire à cet instant ma fierté de présider une assemblée qui prit l'engagement unanime de reconstruire le château de Lunéville dans le respect du passé

en le projetant dans l'avenir du Lunévillois et de la Lorraine. C'est ce lien entre passé et avenir que nous sommes en passe de réussir », déclarait Michel Dinet en 2010. Chaynesse Khirouni a pris l'engagement, et avec elle l'assemblée départementale, de ne changer aucune virgule. ■

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-du-lunevillois

CIREY-SUR-VEZOUZE

« Bien avec moi, mieux avec toi »

À l'occasion de la Journée nationale des aidants, le 6 octobre, le comité d'action sociale Agirc-Arrco, en lien avec le service Autonomie du Département et les acteurs du champ de l'autonomie, ont organisé un forum intitulé « Bien avec moi, mieux avec toi ». Objectif : renforcer l'information à destination des aidants et promouvoir les dispositifs de répit pour celles et ceux qui s'occupent d'un proche. Le forum s'est déroulé à Cirey-sur-Vezouze. Un lieu choisi à dessein, dans un secteur où les problèmes de mobilité sont importants. La journée a rassemblé 68 aidants, 23 stands de partenaires et 4 ateliers de démonstration. ■

Contact : Service territorial Autonomie du Lunévillois
03 83 74 45 08 - stalunevillois@departement54.fr



© CD54



© G. Berger-CD54

BACCARAT

Locaux rénovés pour un meilleur accueil

Les Maisons départementales des solidarités (MDS) assurent une proximité des services départementaux, au plus près des usagers. Elles permettent un égal accès à l'information et aux droits pour tou-te-s les Meurthe-et-Mosellan-e-s. Afin d'assurer les meilleures conditions de travail pour les 17 professionnel-le-s présents dans la MDS de Baccarat, et permettre ainsi un accueil de qualité, le Département s'est engagé dans une démarche de restauration des locaux, inaugurés le 18 octobre dernier. Ces travaux comprenaient notamment la réfection des façades, la toiture, l'amélioration thermique, la rénovation complète de l'intérieur des locaux et la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), pour un montant de 480 000 €. ■

SAINT-NICOLAS-DE-PORT

Déviation : accord sur le financement

Ce projet routier, d'une longueur de 2,4 km, permettra d'assurer une liaison directe entre l'A33 et la RD400, de sécuriser et d'apaiser la circulation dans les centres-villes de Saint-Nicolas-de-Port et de Ville-en-Vermois. Il est d'autant plus utile au regard du fort trafic de poids lourds et du risque élevé d'accidentologie à hauteur du passage à niveau à Laneuveville-devant-Nancy. Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental, a salué « une mobilisation partenariale exemplaire dans laquelle État, Région, Métropole du Grand Nancy, Communauté de Communes du Pays du Sel et du Vermois, communes de Saint-Nicolas-de-Port et de Ville-en-Vermois, entreprise Novacarb et Département ont su s'accorder dans l'intérêt du territoire. »

Le chantier de 13 M€ se fera sous maîtrise d'ouvrage du Département. ■

2,4 km

la longueur qui permettra d'assurer une liaison directe entre l'A33 et la RD400, de sécuriser et d'apaiser la circulation dans les centres-villes de Saint-Nicolas-de-Port et de Ville-en-Vermois.

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

Proposer ou subir le changement

L'année 2022 s'est achevée avec son lot d'inquiétudes partagées. Dans le monde, les conflits grandissants, l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite en Europe, les drames au Moyen-Orient, et en France, le pouvoir d'achat en berne, les dérèglementations des tarifs de l'énergie et ses impacts sur les dépenses des collectivités et des familles, l'augmentation du prix des produits alimentaires et de première nécessité, le dérèglement climatique observé de façon brutale, tracent de sombres perspectives pour l'avenir.

Pour ne pas subir ces changements, plus que jamais, les collectivités territoriales doivent agir au quotidien comme un bouclier pour donner du sens au vivre ensemble. Les conseils départementaux peuvent mettre en œuvre des actions et des outils en adéquation avec les attentes et besoins de nos concitoyen-ne-s. Face à un État qui étouffe progressivement, par des transferts unilatéraux des dépenses et par le retrait des recettes fiscales, et face à une crise énergétique qui fait flamber les coûts de l'électricité et du gaz, nous réaffirmons notre rôle essentiel dans l'organisation et l'animation du maillage territorial.

Nous confirmons la nécessité de services publics implantés en proximité dans tout le département, dans leur diversité et leur complémentarité. Nous poursuivons nos engagements quotidiens aux côtés de tou-te-s les Meurthe-et-Mosellan-e-s, malgré un contexte budgétaire contraint orchestré par l'État et une économie de récession causée par l'inflation.

Nous revendiquons une politique de justice sociale et de solidarité, comme nous l'avons votée pour le projet départemental en mars 2022 et pour le budget primitif 2023, adopté en décembre dernier.

Ce budget résilient réaffirme notre volonté de faire vivre les solidarités humaines et les transitions territoriales. Nous nous mobilisons pour défendre les libertés financières des collectivités locales, l'urgence d'un bouclier tarifaire sur l'énergie et une juste compensation des mesures imposées par le Gouvernement. Nous devons faire face à des dépenses contraintes en hausse de 63 M€, mais nous témoignons de choix volontaristes.

Sur 763 M€ de dépenses prévisionnelles, nous sommes fier-e-s d'annoncer, notamment, notre investissement pour la jeunesse, avec entre autres 21 M€ pour la construction et la rénovation des collèges ou encore le gel tarifaire de la restauration scolaire, mais aussi l'accélération de la transition écologique en amplifiant l'investissement de près de 100 M€, à l'instar du nouveau dispositif d'appui aux territoires ou de la poursuite des travaux de la véloroute V52. Notre situation financière est maîtrisée mais reste fragile, compte tenu également de la hausse des allocations individuelles de solidarités à 261 M€.

En ce début d'année, nous apportons notre reconnaissance à l'ensemble des agents du Conseil départemental dans les territoires et au centre administratif à Nancy,

nous souhaitons à toutes et tous une heureuse année 2023, et que nos meilleurs vœux vous accompagnent !

Michèle PILOT, présidente du groupe socialiste, écologiste, républicain et citoyen, Émilien MARTIN-TRIFFANDIER Canton de Toul

Chaynesse KHIROUNI, présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Anthony PERRIN Canton de Nancy-2

Sylvain MARIETTE Marie AL KATTANI Canton de Nancy-1

Lionel ADAM Canton de Nancy-3

Sylvie DUVAL Canton de Vandœuvre-lès-Nancy

Marie- José AMAH Séverin LAMOTTE Canton Val de Lorraine Sud

Catherine BOURSIER Antony CAPS Canton Entre Seille et Meurthe

Audrey BARDOT Pascal SCHNEIDER Canton de Neuves-Maisons

Denis KIEFFER Barbara THIRION Canton de Meine au Saintois

Vincent HAMEN Sylvie BALON Canton de Longwy

Jennifer BARREAU Canton de Pont-à-Mousson

Suivez-nous :
54agauche.fr
Facebook 54 à gauche
Twitter GSER_CD54

GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

BRÈVES D'ASSEMBLÉE

SEPT 2022 : **adoption du règlement départemental du Contrat Jeunes Majeurs.** La majorité a fait le choix d'un **accueil inconditionnel des Mineurs Non Accompagnés** ; réfugiés politiques, économiques ou climatiques. À leur majorité, ces jeunes bénéficient d'un Contrat Jeunes Majeurs 18-21 ans que la majorité vient de porter à 25 ans. La politique accueil des MNA en Meurthe-et-Moselle, **c'est 9,5 M€.** *L'UDC a voté contre.*

SEPT 2022 : **évolution du taux de la Taxe d'Aménagement.** Le conseil départemental décide du taux de la taxe prélevée sur les permis de construire et autorisations de travaux. Dans un **contexte d'inflation et de diminution du pouvoir d'achat**, la majorité a décidé de porter **ce taux à son plafond maximum, soit 2,5% pour une recette de 4,6 M€.** *L'UDC a voté contre.*

NOV et DÉC 2022 : **mise en réserve d'une partie des recettes DMTO.** La majorité dénonce l'incertitude des recettes liées aux DMTO (taxes sur les transactions immobilières). **Celles-ci ont atteint un seuil jamais observé de 115 M€ en 2021, maintenu pour 2022.** Alors que l'activité économique et sociale réclame des investissements de la part des

collectivités locales, **l'exécutif a décidé de geler 21 M€ en réserve !** *L'UDC a voté contre.*

DÉC 2022 : **Appui aux territoires 54 2023-2028.** Depuis 2021, l'UDC a proposé de co-construire le nouveau dispositif d'aide aux territoires. À l'appui des réponses au questionnaire que l'UDC a adressé à l'ensemble des communes et intercommunalités, Luc Binsinger et Michel Marchal ont relayé les attentes des élus locaux. **Aujourd'hui, l'UDC se félicite des avancées du nouveau dispositif d'appui aux territoires 54 et notamment certaines mesures obtenues :**

- Élargissement du nombre de communes éligibles au « fonds communes solidaires » à 328 même si nous souhaitons qu'elles y soient toutes !
- Prise en compte des 20 communes et associations de la Métropole qui bénéficieront désormais d'un droit de tirage : 40 % de l'enveloppe métropolitaine !
- Mise en place d'un fonds spécifique pour accompagner les communes et syndicats propriétaires de gymnases qui accueillent des collégiens et pour lesquels des travaux sont nécessaires !

L'UDC a voté pour.

DÉC 2022 : **budget primitif 2023.** Conscient de la situation économique et sociale, conscient de l'impact de l'inflation et de l'augmentation du coût des énergies, conscient des dépenses liées à l'amélioration statutaire de tous les agents du conseil départemental, **l'UDC a souhaité faire valoir son sens des responsabilités.** Aussi, rappelant le dynamisme préservé des dotations et recettes annuelles, prenant acte de la réalité conjoncturelle notamment liée aux dépenses nouvelles, tout en regrettant, aussi, l'ensemble des projets non encore aboutis et de certaines politiques dont l'efficacité reste encore médiocre comme pour l'insertion, **l'UDC a fait le choix de ne pas voter contre ce budget 2023.** *L'UDC s'est donc abstenue.*

« La vie n'est une belle aventure que lorsqu'elle est jalonnée de petits ou grands défis à surmonter, qui entretiennent la vigilance, suscitent la créativité, stimulent l'imagination et, pour tout dire, déclenchent l'enthousiasme. »
Pierre Rabhi.

En ce début d'année 2023, meilleurs vœux à toutes et à tous.

GROUPE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

« Et ça continue encore et encore... »

Alors même que les Français·es avaient manifesté une volonté résolue et délibérée de refuser au Gouvernement une majorité absolue à l'Assemblée nationale, et donc de rendre la place légitime, en démocratie, au débat avant toute décision du Parlement, l'autorité jupitérienne use et abuse du 49.3, venant ainsi outrager frontalement l'expression populaire et renvoyer l'espérance d'une démocratie parlementaire à une chimère.

« ... c'est que le début d'accord, d'accord ! »

L'utilisation systématique du 49.3 durant les projets de loi de finances 2023, pour imposer l'austérité et refuser toute avancée sociale et écologique, n'est que l'amuse-bouche de ce début de deuxième quinquennat macroniste.

La réforme brutale et injuste de reporter l'âge de la retraite à 65 ans n'échappera pas à ce moyen détourné pour éviter un vrai débat à l'Assemblée.

Nous appelons toutes et tous à une forte mobilisation contre les réformes régressives et anti-sociales de ce Gouvernement, car plus que jamais, il nous faut augmenter les salaires, et non pas l'âge du départ à la retraite. Il nous faut questionner notre rapport au travail, et tendre vers les 32 heures par exemple.

C'est à l'aube de ce combat, que les élu·e·s du Groupe Front de Gauche et Républicain vous souhaitent une bonne année de luttes et vous présentent leurs meilleurs vœux de résistance pour l'année 2023.

Que cette année soit porteuse d'espoir, de bonheur et de bonne santé pour vous et vos proches.

André CORZANI,
canton du Pays de Briey
Bernard BERTELLE,
canton de Pont-à-Mousson
Serge DE CARLI,
canton de Mont-Saint-Martin
Caroline FIAT, canton de Jarny
Rosemary LUPO,
canton du Pays de Briey
Monique POPLINEAU,
canton de Mont-Saint-Martin
Silvana SILVANI,
canton de Nancy-3
Annie SILVESTRI,
canton de Villerupt
Bruno TROMBINI,
canton de Villerupt
Jacky ZANARDO, canton de Jarny
groupefdg54@departement54.fr

PLAISIRS



SUCRÉS

ET DOUX ÉMOIS



EN CETTE FROIDE SAISON, NOUS SOMMES UN CERTAIN NOMBRE À CHERCHER LE RÉCONFORT DANS L'ASSIETTE. DANS CETTE QUÊTE QUASI GÉNÉRALE, LE DESSERT NE VIENT PAS EN OPTION, ET LA MIRABELLE N'EST JAMAIS BIEN LOIN. GÂTEAU LORRAIN, ÉTOILE VAUBAN, RÉVERBÈRE, BONBON GÉLIFIÉ ET PERLE DE NOËL : DÉCOUVREZ ET SAVOUREZ CINQ DOUCEURS LOCALES QUI RAVISSENT AUTANT LES YEUX QUE LES PAPILLES.

LE GÂTEAU LORRAIN

Toute saison et tout terrain, le Gâteau lorrain est à ranger parmi les gâteaux de voyage ; il est donc, à l'instar de ses homologues madeleine, financier, cake, banana bread, muffin et cookie, le partenaire idéal de toute pause gourmande résolument nomade. Familiale par excellence, cette pâtisserie en appelle à nos souvenirs d'enfance. À la dégustation, les parfums de mirabelle et de quatre-quarts se mélangent. Le cœur est tendre, la texture généreuse et réconfortante, la base un peu plus dense. Doré comme le fruit d'or, surplombé d'une croix de Lorraine apparaissant en creux dans la fine couche de sucre glace, le Gâteau lorrain s'avère l'allié de nos dimanches cotonneux. Tout en humilité et jamais décevant, il assume et revendique un côté régressif absolument réjouissant.

> Maison Gwizdak, 19 rue Raugraff à Nancy



© G. Berger-CD54



PERLE DE NOËL 2022

Le 1^{er} prix du concours de la Meilleure Bûche de Noël, ouvert aux boulangers-pâtisseries de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges, a été décerné le 12 décembre dernier à l'Hôtel du Département (Nancy) à Aline Lintz, de la boulangerie « La Mie Chris » de Moncel-sur-Seille (Val de Lorraine), par la fédération des artisans boulangers-pâtisseries. La pâtissière s'est vue remettre ce prix pour sa création : Perle de Noël. « Une bûche pas trop sucrée mais fruitée, pour terminer le repas sur une note acidulée, grâce aux fruits de saison », explique la lauréate.

> La Mie Chris, 2 rue de Haguenau à Moncel-sur-Seille





© OTGL DimDom

L'ÉTOILE VAUBAN

En suivant consciencieusement leur étoile du berger toute personnelle, les palais sucrés prendront naturellement la route pour le nord, direction Longwy. Élaborée par quatre pâtisseries du cru en 2012 à l'initiative de l'Office du Tourisme du Grand Longwy, l'Étoile Vauban est constituée d'une base quatre-quarts fourrée d'une compotée de pommes et de mirabelles, liée au miel. Délicieusement sucrée, roborative à souhait, cette spécialité à la forme étoilée -en hommage aux fortifications Vauban- est venue étoffer le patrimoine gastronomique local. Vendue dans chaque pâtisserie et boulangerie de la ville, elle est également présente chez tous les restaurateurs membres de l'Office de Tourisme, de Longuyon à Thionville (Moselle).

> Office de Tourisme du Grand Longwy, place du Colonel Darche à Longwy



© C. Mouton

© G. Berger-CD54

LE BONBON GÉLIFIÉ À LA MIRABELLE

Sucrée, plus ou moins acidulée selon son degré de maturité, la mirabelle est un incontournable, et parmi les mille plaisirs qu'elle a directement inspirés, figurent les bonbons gélifiés à l'alcool de mirabelle. Ici, pas de pâte de fruits ! Les arômes naturels ont remplacé la pulpe, l'alcool de mirabelle venant, à lui seul, aromatiser le bonbon. Coulé à la main, le mélange est déposé dans l'empreinte amidonnée en forme de demi-mirabelle. Une fois les deux moitiés assemblées, le bonbon est réhumidifié puis roulé dans le sucre, ce qui lui évite tout aspect collant. À la dégustation, ne subsiste que le bon goût d'alcool de mirabelle. La teneur en alcool étant minimisée après cuisson, l'excès a, ici, toute sa place.

> Confiserie Perrin, 5 rue Magot de Rogéville à Pont-à-Mousson

LE RÉVERBÈRE

Parmi les décors emblématiques des faïences de Lunéville figure le fleuri Réverbère, qui tire son nom d'un mode de cuisson ancestral : le four à réverbération. Les faïences y sont placées et chauffées par l'intermédiaire d'une voûte portée à haute température, technique similaire à celle des boulangers. Décliné en chocolat à l'occasion des 250 ans de la fondation de la Faïencerie à Lunéville, le Réverbère est un praliné feuilleté parfaitement gourmand, intégrant des amandes torréfiées et du caramel, ainsi qu'un enrobage au chocolat blanc. En bouche, le croustillant des cristaux de caramel se mêle à la rondeur du praliné, tandis que l'amande, bonne camarade (et fine équilibriste), domine sans l'emporter.

> Maison Olivier Burduche, 12 rue du Général-Leclerc à Lunéville



© G. Berger-CD54



© Arch. dép. Meurthe-et-Moselle - Fonds Gérard Alquier - Image Est

LE PASSÉ INDUSTRIEL À LA LOUPE

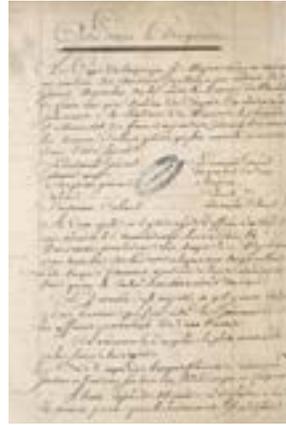
Symbole d'une page tournée vers l'avenir, l'Arche de Villerupt fut l'automne dernier le théâtre du lancement d'une grande mission d'études qu'engage le Conseil départemental autour des mémoires industrielles, ouvrières et des immigrations.

En partenariat avec de l'Université de Lorraine, cette aventure permettra, un peu partout dans le département, des rencontres, des conférences, des cinés-débats ou encore des expositions pour lesquelles le Centre des mémoires Michel-Dinet jouera pleinement son rôle.



© S. Allénot-CD54

« C'est aussi l'occasion de rétablir la place des femmes et des immigré-e-s dans le récit ouvrier. Une façon de rendre enfin hommage à celles et ceux qui ont travaillé dans les mines et les usines, mais aussi dans les faïenceries, les ateliers de broderie, et qui ont tout autant contribué au développement de notre département », martèle Bruno Trombini (en photo), conseiller départemental délégué à la Mémoire ouvrière, industrielle et de l'immigration, et passionné par ce souvenir encore brûlant. ■



Livre d'ordre de l'armée de Rochambeau », © Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, E 235.



ARCHIVES DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Centre des mémoires Michel-Dinet
Un site du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

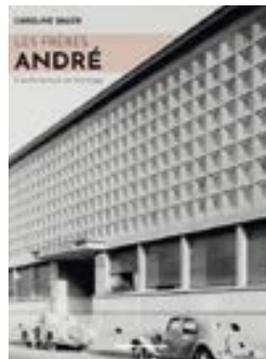
TRÉSORS D'ARCHIVES

Un Lorrain dans la guerre d'indépendance des États-Unis : le comte de Vioménil (1734-1827)

Parmi les fonds de familles, provenant du séquestre des papiers des émigrés (loi du 5 brumaire an V), les archives départementales conservent un « Registre d'ordres de l'armée de Rochambeau », envoyée par le roi de France Louis XVI en Amérique pour soutenir les États-Unis dans leur guerre d'indépendance contre l'Angleterre. Les ordres y sont consignés au jour le jour, du 14 juillet 1780, au camp de Newport, jusqu'au 17 août 1781. Son auteur, Charles Joseph Hyacinthe du Houx de Vioménil, poursuit ensuite sa carrière militaire comme gouverneur de la Martinique jusqu'en 1790. Émigré en 1791, il rejoignit l'armée de Condé outre-Rhin, passa dans l'armée russe et combattit contre Napoléon. À la Restauration, Louis XVIII le nomma maréchal (1816) puis pair de France (1818). La famille de Vioménil était propriétaire d'un hôtel particulier à Nancy, situé en contrebas de l'hôtel de la Monnaie (ancien siège des archives départementales), à deux pas de l'hôtel de Custine. Il fut détruit en 1808-1810 afin de percer une voie de communication (l'actuelle rue d'Amerval) entre la Ville-Vieille et la cité de Stanislas. ■

Informations : archives.meurthe-et-moselle.fr

LIRE AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE



LES FRÈRES ANDRÉ

L'architecture en héritage

Architectes et ingénieurs de talent, les frères Jacques et Michel André font partie d'une grande lignée d'architectes nancéiens. Premiers collaborateurs de Jean Prouvé dans les années

1930, les frères André allient le prestige de l'architecte des Beaux-Arts aux compétences techniques de l'ingénieur. Nous leur devons entre autres l'actuel Muséum-aquarium de Nancy, construit en 1932, et après-guerre, la reconstruction de Saint-Dié-des-Vosges. Au-delà du caractère unique de leur parcours, c'est toute l'évolution du métier d'architecte que Caroline Bauer, architecte et docteure en Histoire de l'art, Maître de conférences en Histoire et cultures architecturales, nous montre en résonance avec les grandes mutations du XX^e siècle. ■

« Les frères André : l'architecture en héritage » de Caroline Bauer ; Éditions Hermann ; 2022 ; 235 p.

Informations : mediatheque.meurthe-et-moselle.fr



**L'ŒUVRE
COMMUNE
SE POURSUIT**

Vingt ans après l'incendie du 2 janvier 2003, le temps est venu de saluer le travail déjà réalisé. Près de 50 M€ ont déjà été investis, 15 M€ vont l'être d'ici 2028. En 2010, lors de la réouverture de la chapelle et des espaces restaurés, les chiffres de ce qui était alors le chantier patrimonial le plus important d'Europe donnaient le vertige : 8 000 heures de travail, 10 000 m² d'échafaudages, etc. Des fouilles dignes d'un chantier archéologique ont même été entreprises dans les décombres. Acquis partiellement (en 2000), puis totalement (en 2017) par le conseil départemental, sous l'impulsion successive des présidents Michel Dinet et Mathieu Klein, le château de Lunéville voit l'œuvre commune de la sauvegarde de son patrimoine se poursuivre.



**Château
de Lunéville**
Un site du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle

Toute la programmation du château de Lunéville sur chateauluneville.meurthe-et-moselle.fr



LA CITÉ DES PAYSAGES EN 2022, RETOUR EN IMAGES

Retrouvez-nous pour la prochaine saison à partir du mois d'avril 2023

© G. Berger-CD54

© CD54 : G. Berger, E. Jacquelin, M. Lehembre



En cette période hivernale, la Cité des paysages est fermée et son programme 2023 en cours d'élaboration. Mais il reste néanmoins possible, notamment, de découvrir les Espaces Naturels Sensibles (ENS). Parmi les seize dont le Département est propriétaire et gestionnaire depuis 2004 figure le **Marais de Droitaumont** à Jarny (territoire de Briey). Le site a bénéficié d'aménagements (sentier de randonnée et panneaux pédagogiques) dont d'autres ENS du département seront équipés prochainement.

PORTRAIT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

BARU RACONTE LES IMMIGRATIONS

« Je préfère en parler au pluriel, car les histoires sont multiples. »

Avril 2012 : Baru est notre grand témoin à l'occasion du n°54 spécial (évidemment parce que numéro de notre département) de notre magazine. Deux mois

après, Chaynesse Khirouni devenait députée de Meurthe-et-Moselle. Dix ans plus tard, le natif de Thil, dans le Pays-Haut, et celle qui est devenue présidente du Conseil départemental se sont retrouvés, le temps d'un échange. L'occasion notamment d'évoquer une histoire commune : l'immigration. Ou plutôt LES immigrations. *« Je préfère en parler au pluriel, car les histoires sont multiples. Mais qu'on soit Italien ou Maghrébin, on est arrivé en France et on s'est assimilé. Personne ne peut deviner que je suis italien aujourd'hui. Nos parents ou grands-parents ont fait le sale boulot, et nous, on a fini le travail. Il nous a fallu devenir transparents dans la société française. Mais attention, transparents ne veut pas dire invisibles... »*, explique celui qui a reçu en 2010 le Grand Prix du Festival de la BD d'Angoulême, consacrant l'ensemble de son œuvre.

BELLA CIAO !

La discussion a lieu pendant la Coupe du Monde de football. On parle à peine de l'Italie, pas qualifiée pour la 2^e édition consécutive, mais on évoque l'Entente Sportive Thil-Villerupt, qualifiée en 32^e de finale de Coupe de France. Ou l'union de sa ville natale avec celle qui accueille le Festival du Film Italien, dont il a tant de fois dessiné l'affiche. *« Je raconte notre histoire, notre culture italienne, parmi laquelle la cuisine. Cela fait 40 ans que je fais, non pas LE, mais UN portrait de la classe ouvrière, telle que je l'ai vécue »*, poursuit Baru. Le 3^e et dernier tome de sa remarquable saga *Bella Ciao !*, entamée il y a 2 ans, est paru en octobre 2022. *« Je savais que je ferai un jour quelque chose sur l'histoire de mes grands-parents et de mes parents. Ça faisait plus de 30 ans que j'en parlais avec des copains et certains finissaient par se moquer de moi ! J'ai 75 ans aujourd'hui et je sentais que si je voulais faire quelque chose, c'était maintenant. »* ■



© L'Europe vue du ciel

RECETTE DE SAISON

SOUPE AUX LÉGUMES DU JARDIN

Par les élèves de la Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) du collège Georges-de-la-Tour à Nancy



© S. Altner-CDE4

INGRÉDIENTS (POUR 4 PERSONNES)

- * 1 potimarron (environ 1 Kg)
- * 500 g de carottes
- * 4 pommes de terre
- * 1 céleri branche
- * 1 oignon
- * 1 gousse d'ail
- * Sel et poivre

RECETTE

- 1) Laver et éplucher les légumes, égrainer le potimarron.
- 2) Les couper en gros morceaux, ciseler l'ail et l'oignon.
- 3) Faire cuire le tout dans une eau bouillante salée pendant 30 à 40 minutes (les carottes doivent être bien cuites).
- 4) Mixer le tout, assaisonner à votre goût, c'est prêt !

LA DÉMARCHE

L'enseignement professionnel dispensé dans la SEGPA favorise la mise en application des savoirs appris dans l'enseignement général. Dans la serre de l'atelier Espace Rural Environnement (ERE), les élèves font pousser une variété de bulbes, d'herbes aromatiques et de légumes. Dans la cuisine de l'atelier Hygiène Alimentation Services (HAS), les jeunes apprennent à cuisiner les plats, préparer une table, faire le service et nettoyer leurs espaces de travail. La recette qu'ils vous proposent ici a été réalisée avec des produits locaux, bio et de saison. Pour en savoir plus sur cette recette et ceux qui l'ont préparée, rendez-vous sur meurthe-et-moselle.fr

mm
MEURTHE-ET-MOSELLE
Centre des Ateliers Michel Duret
Travaux effectués dans le cadre de l'opération de Travail de Recherche

HISTOIRE DE VERRE
EN MEURTHE-ET-MOSELLE
L'ATELIER BENOIT (1935-1969)

Exposition
DU 15 DÉCEMBRE 2022
AU 17 MARS 2023
Entrée Libre

2 RUE JEAN-BAPTISTE-THÉRY-SOLET À NANCY
03 83 30 90 90 ■ ARCHIVES.MEURTHE-ET-MOSELLE.FR

Visuel © D'après une gravure attribuée à Nicolas II de Larmessin, réalisée probablement au XVIII^e s., « Les costumes grotesques et les métiers », 1695.



Le conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle
vous présente
ses meilleurs vœux
2023